

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 24 JUIN 2011

Le Conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jacques GUILLERMET, Maire.

Etaient présents : Mr Jacques GUILLERMET, Mr Jean Luc DURRIS, Mr Hervé CASTAINGS, Mr Jérôme BRUEL, Mr Patrice GEIGER, Mme Solange DUTOUR, Mr Gérard BRUEL, Mme Virginie BONNET, Mr Arnaud MIGNARD.

Absents : Mr Serge TAMAIN, Mr Jean-François BAZZARA

Procurations : Mr Serge TAMAIN à Mr Jacques GUILLERMET, Mr Jean-François BAZZARA à Mr Patrice GEIGER

INTERCOMMUNALITE :

Evolution de la coopération intercommunale : avis de la commune de NERVIEUX.

Le projet de schéma de coopération intercommunale présenté par le Préfet le 9 mai dernier propose la fusion des 3 communautés de communes ; de BALBIGNY (Coby), FEURS (Communauté de communes de Feurs en Forez), et de Panissières (Communauté de Communes des Collines du Matin). La loi prévoit que les conseils municipaux et communautaires soient consultés sur les propositions les concernant.

Une réunion a été organisée à la Coby le 8 juin afin de présenter aux élus les enjeux de cette fusion, notamment le développement économique dans la plaine du Forez, lié à l'arrivée de l'A89.

Après délibération, le conseil municipal décide d'approuver (10 pour ; 1 contre) la fusion des 3 communautés de communes (Balbigny, Feurs et Panissières) susceptible de constituer un pôle de taille suffisante pour favoriser le développement local, porter les projets communautaires et garantir une solidarité intercommunale au profit des communes membres.

BATIMENTS

Eglise :

Les travaux de réfection de l'électricité de l'église sont terminés ; reste à réaliser ceux de la sacristie et de la crypte. Les travaux de nettoyage et de remise en état seront réalisés semaine prochaine afin d'accueillir dans les meilleures conditions les futurs époux du 1^{er} mariage de l'année.

Appartements locatifs :

Deux appartements seront prochainement disponibles à la location :

- Un appartement de 68 m² situé au dessus de la bibliothèque qui se libère à la fin du mois de juin ; loyer mensuel 380 € + charges.

- Un autre appartement de 76 m² situé au dessus de la cantine sera également disponible à la location fin septembre ; loyer mensuel 380 € + charges. Se renseigner en Mairie pour les visiter.

Leg Jacquin :

La Commune est officiellement propriétaire depuis le 31 mai 2011 de l'immeuble situé rue de la Procession comprenant deux logements. Des travaux de remise aux normes électriques devraient être réalisés prochainement dans l'un des appartements.

Abribus au poteau :

La pose de bordures de trottoirs sera réalisée cet été. Le local poubelle a été mis en service ; le bac de regroupement est réservé aux habitants de l'impasse du Prieuré; un courrier d'information sera envoyé aux usagers ;

Fontaine de Grénieux :

Des dégradations ont été constatées au lavoir de Grénieux (tuiles cassées, briques déscellées..). Les élus regrettent ces incivilités, témoignant d'un manque de respect pour le bien public. La gendarmerie a été informée et procédera à une surveillance du secteur.

VOIRIE :

Balises de sécurité :

Afin de répondre à la demande des administrés se plaignant de la vitesse excessive des véhicules, traversant les agglomérations de Nervieux et de Grénieux, la pose de ralentisseurs de type « coussins berlinois » avait été envisagée. Compte tenu du coût élevé de ces dispositifs, il est proposé aujourd'hui une solution intermédiaire, moins coûteuse, consistant à poser des balises au centre de la chaussée avec un marquage au sol incitant les automobilistes à ralentir ; Monsieur le Maire présente au conseil municipal les différents projets d'implantation situés dans les secteurs suivants : route de Balbigny, route de Mizérieux, route de St Germain Laval, route de Ste Foy, route de St Georges de Baroille.

Si cette solution s'avérait insuffisante, la pose de coussins berlinois serait envisagée, venant compléter les balises.

L'avis du conseil général sur ces dispositifs sera sollicité ; le conseil municipal approuve ce projet à la majorité : 10 voix pour – 1 contre.

Chemin piétonnier :

Le conseil municipal prend connaissance du devis établi par le bureau d'études OXYRIA concernant les travaux de renfort du chemin piétonnier créé en 2010 reliant le chemin garnier et le parking de l'école, sensiblement supérieur au devis déjà obtenu. Les travaux devraient être réalisés si possible avant la rentrée scolaire.

Parking de l'école :

Des devis pour le goudronnage du parking desservant l'école, la Mairie et l'église seront demandés en prévision du programme voirie 2012 ; compte tenu du coût important de cet investissement, qui dépasse largement le budget voirie annuel (droit à tirage COBY), aucun autre chemin ne pourra être traité en 2012.

Concours de fleurissement :

Cette année, la commune a fait un effort particulier, puisque chaque entrée du village a été fleurie ; par contre, les maisons des particuliers semblent moins fleuries que d'habitude. Il est proposé de faire un appel aux habitants dans le prochain bulletin municipal afin de rendre la commission fleurissement plus active. Tous les habitants souhaitant guider les élus dans ce domaine sont les bienvenus.

Enquête satisfaction Voirie / fleurissement :

A ce jour, seules 20 réponses ont été comptabilisées sur les 420 questionnaires distribués. Le Conseil municipal incite les habitants à s'exprimer afin de disposer d'un maximum d'informations sur les secteurs à traiter. Les réponses peuvent être adressées jusqu'à la fin de l'été en Mairie. Votre avis est nécessaire, alors n'hésitez pas !

ECOLE:

Virginie BONNET, la Conseillère Municipale, également régisseuse de la cantine, rend compte des débats du conseil d'école s'étant tenu la veille et notamment de la charge de travail que représente, selon les enseignants, le pointage des élèves souhaitant manger à la cantine. Une modification de la procédure est étudiée, (consistant à prépayer les repas).

Les autres aspects sont plus positifs :

- Maintien du nombre d'enfants pour l'année scolaire 2011/2012 et donc des 6 classes,
- Activités culturelles et pédagogiques florissantes.

Tarifs cantine scolaire – année 2011/2012 :

Virginie BONNET, chargée de la cantine scolaire présente le bilan 2010 du service. A noter que le déficit en 2011 a connu une baisse (10 685 € en 2010 contre 14 840 € en 2009).

L'enquête annuelle, faite auprès des familles a souligné la qualité des repas servis.

La commission école, propose au conseil municipal de modifier les tarifs des repas pour les enfants fréquentant la cantine scolaire.

Après avoir délibéré, le conseil municipal fixe le prix des repas de la façon suivante pour la rentrée 2011/2012 :

- Enfant scolarisé au RPI NERVIEUX/MIZERIEUX et stagiaires venant du collège ou du lycée : 3.60 € le repas

- Personnel enseignant et autres adultes : 5.35 € le repas.
- Le nouveau règlement est également accepté ; il sera affiché au réfectoire et diffusé par internet et sur le site web communal.

Tarifs garderie péri-scolaire – année 2011-2012 :

Après avoir pris connaissance du déficit du service : 1300 € constaté entre les dépenses relatives au salaire de l'employée chargée du service et les recettes encaissées, il est proposé de modifier les tarifs de la garderie péri-scolaire de la façon suivante :

- Forfait mensuel : 20 €
- Pour les occasionnels : 1.55 € de l'heure.

Le règlement est également approuvé. Il sera affiché dans le local et diffusé par messagerie et sur le site web communal www.nervieux.fr/ La Mairie/les services proposés/la garderie périscolaire.

FINANCES :

Communauté de Communes de Balbigny : fonds de concours aux Communes :

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la décision du Conseil communautaire de la COBY, en date du 31 mars 2011 approuvant la mise en place d'un fonds de concours pour le soutien d'un ou plusieurs investissements dans les Communes membres. La dotation attribuée à Nervieux est fixée à 27712.22 € et est inscrite au budget 2011 par décision modificative.

Elle permettra le financement des investissements suivants :

- voirie :
 - pose de balises visant à réduire la vitesse des automobilistes à différents endroits du village ;
 - réfection du stade de football (engazonnement, nivellement, aération)
 - chemin piétonnier reliant le chemin Garnier au parking.
- Bâtiments :
 - travaux de mise aux normes électriques d'un logement loué,
 - maîtrise d'œuvre des travaux de peinture de l'église
- Zone artisanale :
 - Création des voiries d'entrées sur la zone artisanale des longes afin de permettre la commercialisation.

PERSONNEL :

- **Mise à disposition d'un agent administratif pour aider un commune voisine :**

Le Conseil Municipal donne son accord pour le renouvellement de la mise à disposition d'un agent administratif à raison de 9 heures par semaine pour le mois de juillet 2011.

- **Emploi saisonnier :**

Deux jeunes seront recrutés cet été pour remplacer les employés communaux pendant leurs vacances. Le Conseil Municipal est informé de la prolongation de l'arrêt maladie d'un des deux cantonniers.

- **Départ à la retraite :**

Le conseil municipal est informé du courrier reçu de Mme ROCHE, employée communale, qui souhaite faire valoir ses droits à la retraite à compter de janvier 2012.

- **Divers :**

Démission de conseillers municipaux : Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la démission de deux conseillers : Mr Olivier SOUZY (pour convenance personnelle) et Mme Laurence COUBLE (qui n'est plus éligible suite à son déménagement).

QUESTIONS DIVERSES :

- Monsieur Gérard BRUEL est désigné en tant que délégué à la commission agriculture au sein de la Coby suite à la démission de Mr SOUZY.
- Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la demande d'aide départementale au maintien de l'activité en milieu rural reçue de la chambre des métiers concernant le dossier de création d'un restaurant de cuisine traditionnelle sur la commune de St Georges de Baroille et de l'avis non défavorable émis sur ce dossier.
- Le conseil municipal prend connaissance du courrier d'administrés concernant la dangerosité de la route qui relie Nervieux à Balbigny ; copie de ce courrier sera transmise au conseil général gestionnaire des routes départementales et à la Gendarmerie.
- Un courrier a été adressé au conseil municipal concernant l'avenir de la foire de Grénieux. Il est convenu d'organiser une réunion en septembre avec les différents acteurs de cette manifestation : comité des fêtes, associations du village... afin de voir comment donner un nouveau souffle à cette manifestation. Il est également envisagé une enquête dans le prochain bulletin municipal.
- L'association UEC sollicite la pose d'une prise de courant extérieure à la résidence marguerite afin de pouvoir arroser le jardin pédagogique avec une pompe.
- Le conseil municipal prend connaissance du courrier de riverains du chemin des 3 materets sollicitant l'entretien des fossés ; une réponse mentionnant les dates d'intervention leur sera apportée.

- **Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux** (DETR) : Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la réponse négative apportée à la demande de subvention DETR pour la réalisation de la place du souvenir en 2011.
- **Risques Majeurs** : une réunion a été récemment organisée rappelant la nécessité d'établir un plan communal de sauvegarde, et de le tenir à jour, en cas de catastrophes naturelles, telles que les inondations. Une réunion des différents correspondants de quartier sera organisée (courant septembre). Le rapport d'information sur les risques technologiques, sismiques et d'inondations sur la Commune, actualisé par la Préfecture est disponible sur le site Communal. Aucune zone du territoire communal n'est touchée par le plan actualisé. Le niveau du risque sismique est évalué à faible.
- **Débts de boisson** : la commune propriétaire d'une licence IV envisage de la céder à une autre commune demandeuse, en l'absence de projet concret à court terme sur la Commune.
- **Assemblée générale du Foot** : le bilan de la 1ere année de fusion des différents clubs est positif ; à noter également la très bonne intégration de l'équipe féminine.
- **Fête patronale** : elle se déroulera le 10 et 11 septembre 2011 ; le programme de ces 2 jours est en cours d'élaboration.